



PM1 - Parties non soumises aux risques naturels prévisibles

**SERVITUDES
déclarées d'utilité publique**

CODE	TITRE	SYMBÔLE
AC1	Servitude de protection des monuments historiques - Casse ou débris	
AC2	Servitude de protection des sites et monuments naturels - Ruiss	
PM1	Servitude relative au plan d'exposition aux risques naturels - Zones protégées - Zones protégées des zones à risque - Zones protégées des zones à risque	
T7	Servitude relative à l'habitat des zones de montagne, concernent les servitudes relatives - Zones de montagne	

CONTRAINTES

	Région Intercommunale à L'abri
	Région Intercommunale, Pêche

<p>titre d'ouvrage commune de Lerraube</p> <p>carte communale plans : servitudes d'utilité publique contraintes</p>	<p>élaboration</p> <p>proportion 1:10 000</p> <p>échelle 1:10 000</p> <p>date d'œuvre 2015</p> <p>direction départementale de l'Équipement du Gers</p>
--	--